
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 25 mars 2015 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

M. Denis Coderre, Maire

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE15 0507

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 mars 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE15 0508

Il est

RÉSOLU :

de mandater le directeur général afin d'élaborer un programme de réfection des terrains sportifs à la suite du dépôt du Plan d'intervention des terrains sportifs et du plein air urbain en 2015.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1151353005

CE15 0509

Vu la résolution CA15 30 03 0051 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 10 mars 2015;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser, dans le cadre du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques (RAC) et du Programme de soutien aux équipements culturels municipaux de la Ville de Montréal, de terminer de la phase de la planification du projet de la construction de la maison de la culture et de la rénovation de la bibliothèque de Rivière-des-Prairies;
- 2 - d'autoriser, l'affectation d'un gestionnaire immobilier et d'un concepteur des aménagements-immeubles, ou l'équivalent, totalisant 1,5 années-personnes en apports de services internes et externes au Service de la gestion et planification immobilière, section Gestion immobilière / Arrondissements.

Adopté à l'unanimité.

12.002 1143179001

CE15 0510

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation des travaux d'infrastructures dans la rue Sanguinet, entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque, dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du nouveau CHUM .

Adopté à l'unanimité.

20.001 1146706003

CE15 0511

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour des services professionnels visant la surveillance et l'assistance technique en ingénierie requise en lien avec les travaux de réaménagement du carrefour Pie-IX / Sherbrooke.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1156919001

CE15 0512

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition d'un système de relève automatisé pour les compteurs d'eau;
- 2 - d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1150184001

CE15 0513

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Site Intégration Plus inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de la mise à jour du logiciel Prowatch, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 213 575 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13588 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1146782001

CE15 0514

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois, avec une option de prolongation jusqu'à vingt-quatre mois supplémentaires, pour la fourniture de t-shirts pour le Service de sécurité incendie de Montréal ;
- 2 - d'accorder à PETITES MAINS le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-14001 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de fonctionnement du Service de sécurité incendie de la Ville de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1155281001

CE15 0515

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la prolongation des contrats octroyés à Techniparc (9032-2454 Québec inc.) pour les services d'entretien et de réparation des terrains sportifs, pour une somme de 109 932,16 \$, taxes incluses, et à l'entreprise Du vert au rouge inc. (anciennement connue sous le nom de « À la main verte ») pour la fourniture des services de tonte de gazon, de verdissage et d'entretien courant, pour une somme de 69 674,85 \$, taxes incluses, au complexe sportif Claude-Robillard et à l'aréna Michel-Normandin, et ce, pour une période de douze mois à compter du 1^{er} avril 2015 jusqu'au 31 mars 2016;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1151543001

CE15 0516

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 10 880,25 \$, taxes incluses, pour les travaux de sécurisation des parois rocheuses, paroi ouest, entre les planchers nos 5 et 7 au lieu d'enfouissement technique (LET) à Montréal-Est dans le cadre du contrat accordé à Groupe Diamantex (9150-0124 Québec inc.) (CE14 1061), majorant ainsi le montant total du contrat de 113 704,67 \$ à 124 584,92 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1153334003

CE15 0517

Vu la résolution CA15 08 0119 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 3 mars 2015;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à WSP Canada inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction de critères de sélection préétablis, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout, de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues locales pour l'année 2015, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 453 702,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-002;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1156673007

CE15 0518

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) et la Ville de Montréal pour des activités de recherche reliées à la régulation de la pression sur le réseau d'aqueduc.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1156264001

CE15 0519

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) afin de soutenir la production et la promotion des outils de communication, dans le cadre de la réalisation de la 16^e édition de la « Semaine d'actions contre le racisme » prévue du 21 au 30 mars 2015;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1150242001

CE15 0520

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel AGC Communications, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels en matière de concertation dans le cadre du projet de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour une somme maximale de 395 877,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14183 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1156707002

CE15 0521

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater la Direction des transports et le Service de la culture afin de développer le projet iMap, un système d'orientation et d'acheminement des piétons, jusqu'au stade d'avant-projet définitif;
- 2 - de demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), une dérogation à l'application de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), en vertu de l'article 573.3.1 de celle-ci, afin d'octroyer un contrat de services professionnels au lauréat du concours de design industriel et graphique visant le développement du volet physique d'iMap;
- 3 - de mandater le directeur général de la Ville pour signer la lettre demandant cette dérogation.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1142612002

CE15 0522

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le paiement de la somme de 24 000 € (±32 823,80 \$ CAN) aux fins de la cotisation, pour l'année 2015, de la Ville de Montréal à l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1154834002

CE15 0523

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les prévisions budgétaires et les tarifs de rémunération du personnel électoral aux fins de toute élection des 4 représentants de l'industrie du taxi au sein du conseil d'administration du Bureau de taxi de Montréal après avoir opéré le virement budgétaire requis.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1153430003

CE15 0524

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 18 du Règlement sur la subvention à l'acquisition d'une propriété (03-168), l'ordonnance no 6 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par le greffier afin de hausser le prix d'achat maximum permis de 50 000 \$ pour les bâtiments résidentiels unifamiliaux, et de 25 000 \$ pour les bâtiments résidentiels de 2 logements hors sol, portant le prix d'achat permis à un maximum respectif de 475 000 \$ et de 450 000 \$, pour le volet « bâtiment résidentiel existant » du Programme acquisition d'une propriété. Le prix d'achat maximum permis pour les bâtiments résidentiels de 3 logements hors sol demeurerait inchangé à 490 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1156918001

CE15 0525

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un ajustement à la structure du Service de l'Espace pour la vie et de procéder à la création et à l'abolition des postes s'y rattachant afin de nommer les personnes suivantes :

- Mme Rachel Léger, à titre de directrice du Biodôme dans la classe salariale FM 11;
- Mme Anne Charpentier, à titre de directrice de l'Insectarium dans la classe salariale FM 10;
- M. Pierre Lacombe, à titre de directeur du Planétarium dans la classe salariale FM 10.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1150177001

CE15 0526

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le nouveau modèle organisationnel du Service des technologies de l'information;
- 2 - d'autoriser la création des postes de direction et leur comblement, la création des postes de chef de division et leur comblement permanent ainsi que les abolitions de postes visés.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1150283001

Levée de la séance à 9 h 07

70.001

Les résolutions CE15 0507 à CE15 0526 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville